

"C'est là un principe aussi vieux que le principe du gouvernement du peuple par le peuple, que si l'Etat doit certains devoirs à ses citoyens, le citoyen doit des devoirs correspondants à l'Etat. Au citoyen, l'Etat assure la protection de sa personne et de sa propriété, la mise en force de la loi et un gouvernement d'ordre. A l'Etat, chaque citoyen doit un devoir de service, et le plus haut devoir de tous est l'obligation de l'assister dans la défense des droits, des institutions et des libertés de son pays. Je désire exprimer ma profonde conviction qu'il n'y a jamais eu, et qu'il n'y aura jamais, une occasion où ce devoir fût plus manifeste, plus urgent ou plus impératif qu'au temps actuel."

Si cette guerre avait été une guerre d'importance minime, nous aurions compris que le principe de l'enrôlement volontaire eût été suffisant, mais considérant le fait que cette guerre est une lutte mondiale, et que la civilisation et la liberté individuelle sont en jeu, il est souverainement injuste qu'alors que moitié des jeunes gens de ce pays physiquement bons pour le service combattent en Flandre et en France, l'autre moitié demeure au foyer en toute sécurité et jouit, généralement parlant, d'émoluments et de revenus de leur travail plus grands que jamais auparavant. Est-ce que cette anomalie est le véritable esprit de la démocratie?

Est-il raisonnable et juste qu'un, deux ou trois jeunes gens d'une même famille devraient s'enrôler et seraient peut-être tués ou blessés, alors qu'aucun des jeunes gens de la famille habitant la maison voisine ne sont appelés à quitter l'abri de leur maison ou à rendre un service national quelconque?

Le Canada a une immense dette de gratitude à acquitter envers les centaines de milliers de ses fils qui, de leur pleine volonté, ont supporté le fardeau de tous dans cette lutte titanique, et qui, grâce à leur courage, leur détermination et leur héroïsme, ont récolté, pour eux-mêmes et pour leur pays, une gloire impérissable. Nous ne serons jamais capables de rembourser cette dette, mais nous pouvons, tout au moins, voir à ne pas rendre nos héros honteux en refusant de prendre le seul moyen pratique de les supporter et de les soutenir au front à l'aide de renforts nécessaires.

LE GOUVERNEMENT D'UNION ASSURE JUSTICE POUR TOUS

Il est très important de noter que la mise en force de la mesure de conscription a été entourée de toutes les garanties possibles afin d'assurer à tous justice, traitement équitable et impartialité. A ce point de vue, la formation d'un gouvernement d'union donne beaucoup plus d'assurance, et devrait inspirer une plus grande confiance aux jeunes gens du pays dont les intérêts sont concernés. Il est même très douteux que la mise en vigueur de la loi eût été un succès, si un gouvernement de parti avait été maintenu. Le favoritisme et l'égoïsme étant deux maux inhérents à la politique cana-